Ville de Reuilly

Téléphone : 02.54.03.49.00

Mail : mairie@reuilly.fr

Site internet : reuilly.fr

Mairie de Reuilly

Les élus vous informent

JUILLET 2019 - n° 188

Fête Nationale

Samedi 13 Juillet :

22 h : rendez-vous sur la Place de la République

22 h 15 : départ de la retraite aux flambeaux, animée par les enfants encadrés par leurs parents et des conseillers municipaux, de la Place de la République à la Place George Sand.

23 h : feu d'artifice tiré depuis les Prés Robert face à la Rue des Maquis du Nord Indre

23 h 30 : bal populaire à la caserne des Pompiers avec DJ LUIGI (*buvette sur place proposée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers*)

Dimanche 14 Juillet :

11 h : cérémonie Place des Ecoles au Monument aux Morts. Vin d'honneur sous le préau de l'école élémentaire.

Ville de Reuilly organisée par la Municipalité

et de bonnes vacances

PROCHAINES MANIFESTATIONS

► **5 juillet :** concours de pétanque organisé par l'Union Sportive Reuilloise au Stade Stabilisé
► **6 juillet :** randonnée en famille organisée par le Judo Club Reuillois
► **8 au 14 juillet :** voyage au Tyrol organisé par le Club Loisirs et Amitiés
► **13 juillet :** feu d'artifice Rue des Maquis du Nord Indre et bal à la caserne des Pompiers organisés par la Municipalité
► **14 juillet :** fête nationale et cérémonie au Monument aux Morts
► **19 juillet :** concours de pétanque organisé par l'Union Sportive de Reuilly au Stade Stabilisé
► **26 juillet :** concours de pétanque organisé par l'Union Sportive de Reuilly au Stade Stabilisé
► **15 août :** journée à la campagne au domaine CORDIER à La Ferté

BALADE POUR LES PIETONS
(CHEMIN DE BOIS SAINT DENIS AUX LIGNYS)

Les travaux d'aménagement concernant la fermeture à la circulation du chemin de Bois St Denis aux Lignys (chemin des vignes en partie) sont terminés. Seuls les piétons, les vélos et les poussettes y seront autorisés afin d'améliorer la tranquillité des riverains et la sécurité de tous.

EMBELLISSEMENT ET SECURITE DE LA VILLE : LE POINT SUR LES TRAVAUX…

- Route du Stade : les travaux de réfection des trottoirs seront terminés vers le 10 juillet. La bande roulante initialement prévue en juillet sera faite en septembre.
- Mairie : les travaux de la mairie battent leur plein avec le réaménagement du 1er étage et l'installation d'un système réversible de chauffage/climatisation qui permettra des économies d'énergie.
- Cimetière : la réparation de l'ossuaire actuel et la construction d'un nouvel ossuaire sont terminés. Ils vont être végétalisés prochainement.
- Chemin du Boulanger : des travaux commandés par le Syndicat des Eaux sont en cours pour le remplacement de canalisations d'eau potable. Il sera ensuite réhabilité avec un enrobé à chaud en septembre.
- Cabinet du dentiste : des travaux sont intervenus dans le cabinet du dentiste, Place de la République, pour le rendre aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite.

PISCINE MOBILE A REUILLY : 4ème EDITION

La piscine chauffée va être installée à la halle JP Berlot **du 8 juillet au 31 août 2019**. Encadré par un professionnel diplômé, cet apprentissage de la natation, se déroulera en sessions de 8 personnes à raison de 12 séances par personne, du lundi au samedi (jours fériés inclus) de 16h à 18h.

La session de 12 séances est proposée au tarif de 120 € (de 4 à 12 ans) et de 150 € (+ de 12 ans et adultes).

En ce qui concerne l'aquaforme, les séances auront lieu de 18h à 19h du lundi au vendredi (jours fériés inclus). Les tarifs sont les suivants : carte de 8 séances à 48 € ou carte de 4 séances à 27 €. Ces cartes seront délivrées à l'entrée de la piscine.

La municipalité prend en charge le coût de l'adhésion à la Fédération (27€) pour permettre aux personnes de ne supporter que le seul prix des cours. **Des bulletins d'inscription sont disponibles en mairie.**

La Foulée du Pinot recherche un Président pour prendre la suite de

Monsieur Guy THENAULT.

Vous pouvez contacter la mairie qui fera le relai.

Rémi | Centre-Val de Loire
RÉSEAU DE MOBILITÉ INTERURBAINE

TRANSPORTS SCOLAIRES

www.remi-centrevaldeloire.fr

Les inscriptions pour la rentrée 2019-2020 sont ouvertes depuis le 4 juin jusqu'au 25 juillet 2019.

Numéro vert de la centrale d'appel pour les familles ayant besoin de renseignements :

0 809 100 075

TRAVAUX DE JARDINAGE DANS LE RESPECT DE CHACUN

Il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage, en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses… ne peuvent être effectués que pendant des périodes bien déterminées suivant l'arrêté Préfectoral n°2001-E-192 du 13.07.2001 :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h, et de 15h à 19h, les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Toute personne qui aura été à l'origine de bruit portant atteinte à la tranquillité du voisinage s'expose à une amende prévue pour les contraventions de 3ème classe (68 €).

CAMPAGNE DE STERILISATION

Un arrêté a été pris pour la capture des chats errants et ainsi les stériliser pour éviter leur prolifération. Veillez à ce que votre animal soit bien pucé, identifié et stérilisé.

VENTE DE PARCELLES AU LOTISSEMENT DES CHAMPS DE DEVANT

2 parcelles **viabilisées** d'une superficie de 1241 m² et 1096 m² sont à vendre au prix de **15 € le m²**

Renseignements à la mairie : 02 54 03 49 00

L'ÉTÉ A REUILLY
A PARTIR DE 14 ANS !
ACTIVITES GRATUITES

STAGE D'INITIATION AU PUMPTRACK

Cet été, la ville de Reuilly propose aux jeunes de **plus de 14 ans** de participer à des **stages d'initiation au pumptrack**.

Ceux-ci seront encadrés par **Chaney GUENNET, Champion du monde** de cette discipline, de **17h à 19h**, **les jeudi 4 juillet, mardi 9 juillet, jeudi 11 juillet, mardi 16 juillet, jeudi 18 juillet, mardi 23 juillet, mardi 30 juillet.**

Renseignements à la mairie au 02.54.03.49.00 ou sur le site internet.

BAIGNADE A LA CARTE
à la piscine mobile de la Halle JP Berlot

Vous pouvez vous inscrire à plusieurs séances de baignade en téléphonant à la mairie au 02 54 03 49 00.

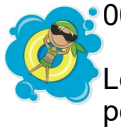

Le nombre de places est limité à 8 personnes à chaque séance. Elles auront lieu de 14h à 16h :

- en juillet : lundi 8, mardi 9, vendredi 12, lundi 15, mercredi 17, vendredi 19, lundi 22, mardi 23, mercredi 24, jeudi 25, vendredi 26, lundi 29, mardi 30.
- en août : jeudi 1er, vendredi 2 et ensuite tous les jours du lundi au vendredi aux mêmes horaires.

NOUVEAUTE : ANIMATIONS POUR LES 12-17 ANS A LA RENTREE

Nous accueillerons le 1er septembre, **Marceau BRUNET**, auprès du centre de loisirs, qui aura pour mission, notamment, d'animer des activités pour les ados de 12 à 17 ans.

Cette nouvelle prestation pour nos ados, s'inscrit dans la volonté municipale d'accompagner notre jeunesse de manière hebdomadaire avec différentes activités.

Des précisions vous seront apportées dans le feuillet du mois de septembre.

OUVERTE TOUT L'ETE

à compter du mercredi 26 juin
et jusqu'au samedi 31 août
la Maison de Reuilly sera ouverte tous les jours
de 10h à 12h et de 14h à 18h

A REUILLY
le SAMEDI 24 AOUT à 20h
Sur les bords de l'Arnon
Avec les groupes :

FREDOBERT (chanson française)
SOLENN (chanson française)
CHORON & CO (blues roots rockn'roll)

Des billets gratuits seront mis à disposition par la municipalité. Infos dans le prochain feuillet.

MATCH DE LA COUPE DU MONDE FEMININE

Si l'équipe de France Féminine de football se qualifie pour la finale le dimanche 7 juillet à 17h, la Municipalité retransmettra gratuitement, sur grand écran, ce match à la salle des fêtes.

Lettre d'information sur le chantier du parc éolien de REUILLY et DIOU

VALOREM Valorisons ensemble les ressources de vos territoires

Juillet 2019

Dans la continuité de nos précédentes publications, vous trouverez dans cette lettre des informations sur l'avancement du chantier du parc éolien de Reuilly et Diou. Les fondations sont terminées et en attente des éoliennes qui arriveront sur site à partir du 23 juillet.
Pour ne pas gêner les moissons, les travaux marqueront une pause du 28 juin au 22 juillet.

Important : le chantier est interdit au public.

La réalisation des fondations

Terrassement et fond de fouille

Béton de propreté et cage d'ancrage

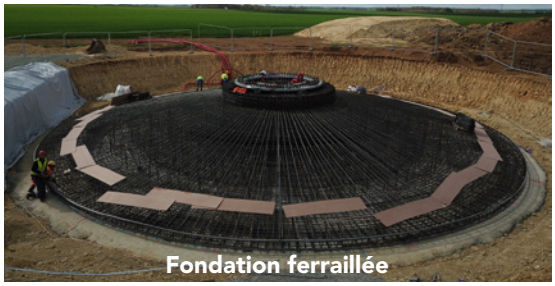
Fondation ferraillée

Fondation coulée

1. Le terrassement
Environ 1200 m³ de terre sont excavés par fondation, soit un diamètre de 22,6 m et une profondeur de 2,70 m. La terre arable de surface est conservée à proximité pour être ré-étendue à la fin des travaux.

2. Le béton de propreté
Un béton est coulé en fond de terrassement afin d'assurer une assise plane et propre au futur ferraillage de la fondation. La cage d'ancrage, qui fait la liaison entre le mât et la fondation, est installée. Elle est ensuite prise dans le ferraillage dans lequel le béton est coulé.

3. Le ferraillage
La fondation de l'éolienne est réalisée en béton armé, dont la partie ferraillage est un élément déterminant. Le poids de l'acier est d'environ 50 tonnes par fondation.

4. Le coulage du béton
Le béton est amené par toupies puis coulé au travers du ferraillage. Sont ainsi déversés 516 m³ de béton, soit environ 1250 tonnes.

5. La fondation terminée
La fondation prend ensuite sa forme définitive. Un mois est nécessaire à son séchage. Elle est ensuite remblayée de terre.

Devant chaque fondation, une plateforme de montage est construite afin d'offrir une surface plane et stabilisée à la grue qui assure l'assemblage des différents éléments constituant les éoliennes.

Nombre d'éoliennes	9 éoliennes NORDEX N117 de 2,4 MW chacune (7 à Reuilly et 2 à Diou)
Puissance du parc	21,6 MW
Production annuelle	60 900 MWh/an, soit la consommation de 21 700 foyers (hors chauffage et eau chaude électrique) *
Emissions de CO2 évitées	Une centrale à combustible fossile comme le gaz émettrait, pour la même quantité d'électricité produite, 28 000 tonnes de CO^2 **
Investissement	32 millions d'euros

** Un foyer de 2 adultes et 2 enfants consomme en moyenne 2 800 kWh/an (moyenne des sources ADEME, CRE, INSEE, CEREN, MEDD). ** Une centrale gaz émet 460 gr. de CO^2/kWh (source RTE).*

Les éoliennes livrées sur site à partir du mardi 23 juillet

Les éléments constituant les éoliennes seront acheminés sur site à partir du 23 juillet. Ils seront entreposés sur les plateformes de montage en attendant leur assemblage.

Juin / Juillet 2019	Juillet / Août	Août / Septembre	Automne
Livraison et mise sous tension des postes de livraison	Livraison des éléments constituant les éoliennes	Assemblage des éoliennes	Tests et mise en service

Le chantier marquera une pause du 29 juin au 22 juillet pour la moisson.

Vue aérienne des accès et plateformes des éoliennes 4 à 9

La réception de la télévision

La mise en service du parc éolien sera susceptible de perturber la réception des programmes télévisés. Selon l'orientation du vent, les éoliennes peuvent réduire, voire interrompre, le faisceau de transmission hertzien capté par l'antenne. L'intervention d'un antenniste, mandaté par le groupe VALOREM, permet de déterminer la cause exacte du problème et de le solutionner.

Un registre d'observation sera à votre disposition dans les mairies de Reuilly et Diou pour recueillir vos éventuelles difficultés. **Votre contact VALOREM** est également disponible pour répondre à vos questions. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées de Thomas TENAILLEAU.

VALREA

Votre contact VALREA

Ingénieur Projet

Jonathan MIGNON
213 cours Victor-Hugo 33323 Bègles Cedex
Tél. 05 47 50 13 09
jonathan.mignon@valrea.fr
www.valrea.fr
à contacter pour toute question liée au chantier

VALOREM

Votre contact VALOREM

Chef de projets

Thomas TENAILLEAU
Immeuble Les Dorides
1, rue Eugène Varlin - 44 100 NANTES
Tél. : 02 28 03 06 95
thomas.tenailleau@valorem-energie.com
www.valorem-energie.com

Lettre d'information
Juillet 2019

Communes de Reuilly et Diou

Directeur de la publication :
Communication VALOREM

Impression : VALOREM